



Pour Daniel Lucciani, président du PEFC Corsica, la Corse doit s'inscrire dans une véritable valorisation écologique et économique de sa forêt. Qui passe par cette certification en réponse à une forte demande de traçabilité de la part des consommateurs et du Grenelle de l'environnement qui prévoit que 100% des achats publics soient issus des forêts gérées durablement et certifiées. Une condition sine qua non pour produire l'avenir de la filière forêt/bois insulaire.

PEFC Corsica, un logo locomotive pour une gestion durable de la forêt

Cinq entreprises de la filière-bois ont mis en place une chaîne de contrôle et peuvent désormais proposer à la vente du bois et des produits dérivés certifiés. Un maillon essentiel, mais aussi un levier économique



I Sigantini à Soccia, les Charpentiers de la Corse, SEM, Corse Bois Énergie, Mufraggi matériaux et Scierie Corse Développement... Ce sont, à ce jour, les cinq entreprises insulaires qui se sont engagées dans la certification PEFC Corsica, programme européen de certifications forestières. Une démarche qui suppose une chaîne de contrôle et permet de proposer à la vente du bois et des produits dérivés « garantis » et ne mettant pas en danger la ressource. Un atout incontestable de l'avis des acteurs de la filière bois avec une gestion durable de la forêt à la clé et un véritable levier économique d'avenir.

Une traçabilité garantie

Hier, c'est ainsi la Scierie Corse Développement, située à Sainte-Marie-Sichè qui servait de vitrine pour rendre plus lisible et promouvoir ce logo qui pour-



La Scierie Corse Développement (et Mafreggi Matériaux) de Sainte-Marie Sichè a été la première à recevoir cette certification. Hier, elle servait de cadre aux différents acteurs de la filière pour promouvoir et rendre plus lisible le logo PEFC Corsica.

(Photos C. G.-B.)

rait bien devenir une locomotive de développement de la filière bois en Corse.

Car comme il l'est souvent souligné, la forêt insulaire est sous-exploitée, et au-delà de la simple beauté, cette richesse naturelle pourrait se montrer généreuse... Y compris en termes d'emplois.

La Scierie de Sainte-Marie-Sichè, couplée à Mufraggi matériaux est la première à avoir suivi ce circuit sur l'île. Il y a un peu moins de deux ans, Jean-Pierre et Jacques Mufraggi ont, en effet, repris le site et souscrit au processus de certification qu'elle a obtenue début 2012.

Concrètement, « cela apporte une véritable traçabilité du bois et atteste du sérieux de l'entreprise et sa bonne gestion de la forêt. Nous achetons du bois lui-même certifié dans les forêts gérées par l'ONF. Et cela nous permet d'accéder à certains marchés, notamment sur le continent, pour les-

quels il y a obligation de posséder ce label... Pour développer nos ventes, nous devons en passer par là. Aujourd'hui c'est une première étape vers une valorisation accrue de la forêt insulaire ». Avec 11 employés sur le site et quelque 7 000 m³ produits par an, Scierie Sud Développement a donc ouvert la voie.

Et Daniel Lucciani, président de PEFC Corsica espère bien que l'exemplarité va jouer à plein. C'est ce qu'il a encore souligné devant les acteurs et partenaires (DRAF, ONF, CRPF, ODARC...) de l'entité d'accès à la certification, hier. « Que cet exemple incite les autres entreprises à nous rejoindre. Et également les propriétaires privés de forêts, fatalement sollicités pour fournir et satisfaire la demande des consommateurs... Que cet effet boule de neige ou dominos nous permette de produire l'avenir... »

Le président rappelait ainsi brièvement, à un public averti, les modalités de la certification qui

prévoient que les entreprises s'engagent à adapter la gestion de leurs approvisionnements et leur chaîne de fabrication afin de distinguer produits certifiés PEFC des non certifiés à toutes leurs étapes de fabrication... Un cahier des charges très précis garant d'une qualité et du respect de l'environnement, y compris jusqu'à la gestion des chutes et des déchets.

Chaînon manquant

Pour Daniel Lucciani, cette certification était bel et bien le maillon manquant pour que la filière bois insulaire, le territoire puissent réellement développer l'emploi de produit noble dans le respect de l'environnement.

« Une continuité va pouvoir se mettre en place et le logo peut jouer un rôle d'accélérateur. Il faut que cette valorisation de la forêt puisse s'effectuer dans toutes ses dimensions : bois d'œuvre, chauffage, etc. »

Aujourd'hui, déjà comme souligné par Jean-Pierre Ilias, directeur régional de la DRAF, « L'État s'est engagé à se fournir en bois provenant de sources légales ou certifiées. Et de plus en plus de collectivités locales font le choix d'intégrer ce critère dans leurs marchés publics, la certification des entreprises corse leur permettra de répondre à ces nouvelles attentes du marché, y compris avec des bois locaux, ce qui dynamisera l'économie locale ».

C'est tout ce que souhaite la filière. Et si à ce jour, on ne compte parmi les certifiés PEFC Corsica que 11 propriétaires de forêts publiques, 5 propriétaires privés et 5 communes et la CTC qui viennent d'adhérer à la démarche, chacun espère que le « parc » insulaire va largement se développer. Pour fonctionner pourquoi pas, à terme, en « autonomie »...

CHRISTINE G.-BACCIOCHI
gaubebacciochi@encematin.fr



Cette certification était bel et bien le maillon manquant pour que la filière bois insulaire et le territoire puissent réellement développer l'emploi de produit noble dans le respect de l'environnement.

PEFC Corsica est la plus récente association du genre en France. Elle a été créée en 2002 et est réellement répartie en 2008. Trois collèges la constituent : les propriétaires, les entreprises de 1^{er} et 2nd transformations et les usagers... Sans oublier les nombreux partenaires, dont l'interprofession...